

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE MERCREDI LE 12 FÉVRIER 2020 À 18 H 30**

PRÉSENCES :

Mme Émilie Lavoie, directrice
Mme Sonia Vallée
Mme Julie Gagnon
Mme Isabelle Gaudreault
Mme Marie-Ève Poitras
Mme Marie-Claude Morissette
M. Éric Lavoie
M. Jean-Guy Bouchard

ABSENCES :

Mme Annie Marineau
Mme Marie-Christine Picard
Mme Jessica Desbiens

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Mme Poitras souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.
Bienvenue à Élyse, stagiaire de M. Éric Lavoie.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il y a lecture de l'ordre du jour.

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Marie-Claude Morissette et est appuyée par M. Éric Lavoie.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 09 octobre 2019

Les membres ont reçu et fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre.

M. Jean-Guy Bouchard propose l'acceptation du procès-verbal du 11 décembre 2019 et est secondé par Mme Marie-Claude Morissette. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Parole au public

Aucun public n'est présent.

1.5 Correspondance

Aucune correspondance.

1.6 Mot de la présidente

Mme Poitras se questionne à savoir comment les membres du personnel voient et vivent les changements apportés par l'adoption de la Loi 40. Pour le moment, étant donné que cela vient de se produire, il n'y a pas encore de répercussion, mais il est certain que la déception est beaucoup de la façon que ç'a été fait, sous bâillon, et il y aura sûrement des changements moins bénéfiques. En ce qui concerne le Conseil d'établissement, la loi semble donner plus de pouvoirs aux parents.

La présidente mentionne être derrière le personnel et l'école et s'il y a quoi que ce soit que le conseil peut faire pour apporter support et aide au besoin.

Un rappel est fait en ce qui concerne le rôle d'un membre du Conseil d'établissement à savoir que ce n'est pas l'endroit pour régler des sujets plus personnels, en particulier quand ça concerne son propre enfant. S'il y a quoi que ce soit au niveau des membres du personnel, ils peuvent en discuter avec la direction et pour ce qui est des membres parents, ils peuvent échanger auprès de la présidente ou de la direction dépendamment du sujet.

1.7 Mot de l'OPP

Le marché de Noël s'est très bien déroulé. Il y a eu une rencontre le 30 janvier dernier de l'OPP afin de faire un retour sur les points positifs ainsi que les points à améliorer pour une prochaine édition. Aussi, le rôle des membres de l'OPP a été spécifié comme étant un de support à l'équipe-école. C'est pourquoi, il a été statuer que lorsqu'il y a des demandes de services à l'OPP, celles-ci se tiendront toujours à l'école et non à la maison, car cela fait partie d'une activité pour l'école et il est bien pour les élèves de côtoyer les bénévoles.

Pour ce qui est des préparatifs du spectacle de fin d'année au niveau des décors et costumes, les demandes seront acheminées en premier lieu au personnel de l'école ainsi qu'aux groupes et en cas de besoin, l'école fera une demande aux parents.

Toujours dans le but d'obtenir du financement pour le projet art de l'école, Mme Hélène de l'OPP propose l'organisation d'un Tuppergo qui se fera prochainement au gymnase. Les parents recevront une invitation sous peu et si intérêt, pourront acheter un billet à 20\$ ou 25\$ sur place. Le CE est en accord avec la tenue de cette activité d'un Tuppergo.

St-Valentin : certains parents sont venus décorer pour la St-Valentin.

Il y a eu également un besoin de parents pour la prise de photographie scolaire durant deux journées.

1.8 Mot de la représentante du comité de parents

Les représentantes au comité de parents sont absentes et ne peuvent faire le compte rendu.

1.9 Mot de la représentante du service de garde

Fermé pour la relâche due à un manque d'inscription. Il y a une sortie au Valinouët le 14 février, transport commandité par un parent. Réservation d'une visite d'un planétarium qui viendra directement à l'école le 15 mai et il y aura également une sortie au cinéma durant une autre journée pédagogique. Ces deux activités se feront avec un autre service de garde afin de partager les coûts. La présidente tient à remercier la participation du service de garde lors du marché de Noël.

2. INFORMATIONS

2.1 Mot de la direction

Prolongation au 15 mai. De grandes rénovations intérieures auront lieu pour « école de rêve » à compter de septembre prochain, et ce, durant toute l'année scolaire 2020-2021.

Il y a de fortes chances que l'accès extérieur comprenant l'aire de circulation soit modifié également (stationnement, débarcadère).

Pour ce qui est de la cour extérieure, il existe des mesures, il suffit de présenter le projet-école. Mme Poitras mentionne une mesure qui a pour but la création d'une forêt nourricière dont elle a un contact également qui pourrait nous venir en aide pour le projet. Embellissement des cours d'écoles dès septembre prochain, en faire la demande.

Mme Émilie a fait parvenir des cartes de Noël en guise de remerciement aux parents de l'OPP pour l'aide apportée au Marché Noël. Un grand merci également à M. Éric et à Mme Suzie pour leur participation en chanson.

2.2 Suivi au budget de l'école

Un document est remis et Mme Lavoie informe les membres de certains détails.

Concernant le budget toujours disponible du conseil d'établissement, il peut servir de contribution afin de payer l'inscription au Congrès de la FCPQ qui aura lieu à Chicoutimi en mai prochain pour ceux et celles intéressés. Mme Sonia enverra l'information aux membres du Conseil d'établissement, aux membres de l'OPP en guise de remerciement et si le budget le permet encore à ce moment-là, il est possible de faire parvenir un courriel d'information aux parents de l'école.

2.3 Suivi au projet des arts

Un résumé du spectacle de fin d'année « Un bouillon d'opéra » a été fait au personnel de l'école ainsi qu'aux membres de l'OPP. Tous ont accueilli le projet avec enthousiasme. En ce qui concerne l'endroit pour la tenue du spectacle, une deuxième rencontre a été faite auprès de Ville Saguenay avec les conseillers ainsi que Mme Émilie et M. Serge pour obtenir le financement de la location du Théâtre Banque Nationale. Le projet semble avoir plus à ces derniers, la présentation était bien préparée, nous aurons une réponse d'ici deux semaines.

Comité financement : une prochaine rencontre se tiendra et un des mandats sera de chercher des partenaires financiers de la région.

2.4 Présentation des critères d'admission aux programmes particuliers

Présentation du document des critères d'admission aux programmes particuliers.

2.5 Plan de lutte

Remis à une rencontre ultérieure.

2.6 Consultation politique gratuité scolaire et contribution financière pouvant être exigée des parents ou usagers.

Les membres ont pris connaissance de la consultation sur la gratuité scolaire et contribution financière des parents. Les plus gros changements que nous voyons à notre égard, est que nous pouvons à nouveau faire la demande d'achat de calculatrice, rapporteur d'angle, clé USB, etc.

Mme Julie souligne qu'elle trouve dommage qu'étant donné qu'elle met en commun les crayons de la classe pour les élèves de la maternelle, elle ne puisse demander aux parents de déboursier pour ceux-ci. En effet, un enseignant qui demande du matériel à un parent, ne peut le mettre en commun pour toute la classe.

Rappel que les photocopies pouvant être chargées aux parents sont des feuilles sur lesquelles l'élève écrit ou dessine.

Pour ce qui est des cahiers d'exercices, nous pouvons en demander un seulement par matière. Si l'élève a besoin d'un support de plus que ce soit en format numérique ou autre, nous ne pouvons pas demander au parent de ce dernier de déboursier à nouveau.

2.7 Consultation politique relative à la location ou prêt des locaux et biens meubles.

Les membres ont reçu et pris connaissance la consultation sur la politique de la location ou prêt de locaux.

2.8 Services éducatifs dispensés.

Présentation d'un document sur les services éducatifs dispensés en particulier pour La Carrière. Les membres remarquent que le projet de la « classe ressource » de notre école risque de ne pas être reconduit l'an prochain. Ce programme accueille principalement des jeunes de 5^e et 6^e année de différentes écoles, en grande difficulté au niveau des mathématiques et français. Pour les autres matières, ils sont intégrés à un groupe régulier. Cette année, la classe comprend 5 élèves de 6^e année. Lors de la prochaine rencontre, nous ferons un suivi sur ce programme pour 2020-2021.

3. APPROBATIONS ET DÉCISIONS

3.1 Approbation de sorties scolaires

Préscolaire 4 et 5 ans : Chat botté de Ballet Synergie le 31 mars au Théâtre Banque Nationale et une visite de l'Érablière Cap Bleu à l'école pour tire d'érable et crêpe le 28 février prochain vers 9h comme activité d'avant-relâche.

3^e et 4^e année : Pièce théâtre « Problème avec le rose » le 24 avril au Mont-Jacob et 5 ateliers de Gumbot à l'école même.

Mme Marie-Claude propose l'acceptation des activités proposées et est secondée par M. Éric Lavoie.

4. VARIA

Aucun varia.

6. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 08 avril 2020.

7. Levée de l'assemblée

Mme Marie-Ève Poitras propose la levée de l'assemblée à 20h40.

La présidente du conseil d'établissement

La direction de l'école La Carrière